



© Jean Mansir / AAB
Juillet 2019



BOSCODON

Boscodon

Forêt emblématique des Alpes du Sud

La forêt domaniale de Boscodon, située sur la commune de Crots dans les Hautes-Alpes, s'inscrit dans un territoire de montagne, entre 980 et 2 400 mètres d'altitude et s'étend sur 878 hectares.

Elle est essentiellement composée de Sapin et de Mélèze. Forte de son double héritage monastique et de l'histoire de la Restauration des terrains en montagne (RTM), Boscodon est une forêt emblématique des Alpes du Sud. La proximité du lac de Serre-Ponçon et le fort pouvoir d'attraction du massif de Boscodon-Morgon sont à l'origine d'une importante fréquentation.

Boscodon est une forêt exceptionnelle par l'histoire qui l'a façonnée, la majesté de ses peuplements, la force de ses torrents et la biodiversité qu'elle abrite.

Le 27 novembre 2018, au cours de la cérémonie partenariale, le label a été remis à la forêt de Boscodon.

Un comité de pilotage, organe de décision, a pour responsabilité de conduire les différentes étapes de la démarche. Il est présidé par le conseil départemental des Hautes-Alpes. Pour assurer le succès du programme multipartenarial, l'Office national de forêts (ONF) anime le projet. Collectivités territoriales, services de l'État, établissements publics, missions déléguées par l'État, associations et syndicat mixte sont mobilisés dans l'action.

Depuis sa constitution, les membres du comité de pilotage ont travaillé ensemble à la définition d'un projet de territoire commun. Le schéma d'accueil du public, élaboré de 2014 à 2016, a notamment été l'occasion d'étendre la dynamique née de Forêt d'Exception® à l'ensemble du territoire de Boscodon-Morgon et de ses acteurs.

Quelques actions en cours : le réaménagement du site de la Fontaine de l'Ours, le suivi des populations de Chouette chevêchette et de Chouette de Tengmalm, l'amélioration de la connaissance de la diversité bryologique (mousses) de la forêt de Boscodon...

